

Si l'on juge à propos on donnera l'état de cet approvisionnement.

Nous ne parlons pas ici des profits que les finances du Roi et l'Etat tireront indirectement du Canada par la voie du commerce.

Mais il est à présumer, que si cette colonie est bien gouvernée, elle indemniserait amplement des 1,500,000 l. qu'elle aura coutées pendant les premières années de la paix.

Plusieurs des choses proposées dans ce Memoire, peuvent être sujettes à des objections, surtout de la part de ceux qui connaissent peu le Canada, ou de ceux qui y ont des intérêts particuliers. On aurait pu y répondre d'avance mais on aurait fait un volume.

Ce mémoire, qui n'est que trop long n'a pour but que de fixer les idées sur la dépense qu'occasionnerait le Canada et sur les moyens de le bien gouverner.

On n'a rien avancé qui ne soit établi sur des raisons solides, ou sur l'expérience.

DEPENSE DU CANADA PENDANT LES 1^{ères} ANNEES DE LA PAIX

Gratifications aux officiers des Bataillons et de l'artillerie, aux ingénieurs et constructeurs	190.000.
Gratifications aux commandans des postes éloignés	25.000.
Couvertures, Gilets aux soldats et canoniers . .	85.000.
Appointemens du Gouverneur Général	50.000.
„ de L'Intendant	50.000.
„ du Secrétaire du Conseil	3.000.
„ de 3 Lieutenans de Roi à 5,000 l. chaque	15.000.
„ de 3 Majors à 3,000 l. chaque . .	9.000.
„ de 3 aide-major à 1,200 l. chaque . .	3.600.
„ du Capt de port de Québec . . .	2.000.
„ des Commissaires, contrôleurs et principaux garde Magasins	35.000.